

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government Services Canada/Réception des soumissions Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Room 100, 167 Lombard Ave. Winnipeg Manitoba R3B 0T6

Bid Fax: (204) 983-0338

REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services Canada - Western Region Room 100 167 Lombard Ave. Winnipeg Manitoba R3B 0T6

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Title - Sujet				
Excavatrice				
Solicitation No N° de l'invitati	Solicitation No N° de l'invitation Date			
5P423-156757/B		2015-0	7-29	
Client Reference No N° de réf	férence du client	•		
5P423-156757				
GETS Reference No N° de réf PW-\$WPG-005-9545	férence de SEAG			
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS	No./N° V	ME	
WPG-5-38037 (005)				
	Solicitation Closes - L'invitation prend fin Time Zone Fuseau horaire			
at - à 02:00 PM			Central Daylight Saving	
on - le 2015-08-13			Time CDT	
F.O.B F.A.B.			1	
Plant-Usine: Destination:	✓ Other-Autre:			
Address Enquiries to: - Adress	Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Buyer Id - Id de l'acheteur			
Guilford, Alison wpg005				
Telephone No N° de téléphone FAX No N° de FAX			N° de FAX	
(204) 228-7215 ()		(204) 9	204) 983-7796	
Destination - of Goods, Services, and Construction:				
Destination - des biens, service	es et construction:			
PARKS CANADA				
JASPER NATIONAL PARK				
OPERATIONS COMPOUND #1 COMPOUND ROAD				
JASPER				
ALBERTA				
TOE 1EO				
Canada				

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée	
See Herein		
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de	e l'entrepreneur	
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur		
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
Signature	Date	



Solicitation No. - N° de l'invitation 5P423--156757/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

5P423-156757

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

WPG-5-38037

Buyer ID - Id de l'acheteur

wpg005

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PAGE INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

Id de l'acheteur - Buyer ID $wpg005 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

 $\begin{array}{c} \text{File No. - N}^{\circ} \text{ du dossier} \\ WPG\text{-}5\text{-}38037 \end{array}$

Cette demande de soumissions annule et remplace la demande de soumissions numéro 5P423-156727/A, datée du 2015-06-15, dont la date de clôture était le 2015-07-27, à 14:00 Heure avancée du Centre (HAC). Un compte rendu ou une rencontre de rétroaction sera offert sur demande aux soumissionnaires, aux qui ont présenté une offre dans le cadre de la demande de soumissions précédente.

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE	1 – RENSEIGNEMENTS GENERAUX	2
1.1 1.2	BESOIN	
PARTIE	2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES	2
2.1 2.2 2.3 2.4	Instructions, clauses et conditions uniformisées. Présentation des soumissions. Demandes de renseignements — en période de soumission. Lois applicables.	2 2
PARTIE	3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	3
3.1	Instructions pour la préparation des soumissions	3
PARTIE	4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	4
4.1 4.2	Procédures d'évaluation	
PARTIE	5 – ATTESTATIONS	5
5.1	ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT	5
PARTIE	6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	6
6.1 6.2 6.3 6.4 6.5 6.6 6.7 6.8 6.9 6.10 6.11	EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ BESOIN CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES DURÉE DU CONTRAT RESPONSABLES PAIEMENT INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION ATTESTATIONS LOIS APPLICABLES ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS CLAUSES DU GUIDE DES CCUA	6 6 7 8 8 8
ANNEXE	E A	9
BESO	IN	9
ANNEXE	В	11
BASE	DE PAIEMENT	11

File No. - N° du dossier WPG-5-38037

Id de l'acheteur - Buyer ID $wpg005 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Besoin

Le besoin est décrit en détail à l'article 6.2 des clauses du contrat éventuel.

1.2 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions</u> <u>uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (2015-07-03) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID wpg005 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier WPG-5-38037

cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur au Manitoba, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I: Soumission technique (1 copie papier)

Section II: Soumission financière (1 copie papier)

Section III: Attestations (1 copie papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les ministères organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement <u>Politique d'achats écologiques</u> (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Id de l'acheteur - Buyer ID wpg005 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

 $\label{eq:proposed-solution} \begin{array}{l} \text{File No. - N}^{\circ} \; \text{du dossier} \\ WPG\text{-}5\text{-}38037 \end{array}$

Section I: Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II: Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

3.1.1 Fluctuation du taux de change

C3011T (2013-11-06) Fluctuation du taux de change

Section III: Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

4.1.1 Évaluation technique

4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

- a) Capacité d'effectuer la gamme complète des travaux décrits à l'annexe A.
- b) Disposition de prix fermes pour tous les éléments spécifiés dans l'annexe B.

4.1.2 Évaluation financière

Clause du Guide des CCUA M0222T (2013-04-25), Évaluation du prix

4.2 Méthode de sélection

4.2.1 Méthode de sélection - critères techniques obligatoires

Clause du *Guide des CCUA* <u>A0031T</u> (2010-08-16), Méthode de sélection - critères techniques obligatoires

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier WPG-5-38037

ld de l'acheteur - Buyer ID $wpg005 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

PARTIE 5 – ATTESTATIONS

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements connexes exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur à l'une de ses obligations prévues au contrat, s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission peut être déclarée non recevable, ou constituer un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations préalables à l'attribution du contrat

Les attestations énumérées ci-dessous devraient être remplies et fournies avec la soumission mais elles peuvent être fournies plus tard. Si l'une de ces attestations n'est pas remplie et fournie tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de se conformer à la demande de l'autorité contractante et de fournir les attestations dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité – renseignements connexes

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire et ses affiliés respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Dispositions relatives à l'intégrité - soumission, des instructions uniformisées 2003. Les renseignements connexes, tel que requis aux dispositions relatives à l'intégrité, assisteront le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

5.1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée »

(http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web <u>d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail</u>.

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » du PCF au moment de l'attribution du contrat.

File No. - N° du dossier WPG-5-38037

% Id de l'acheteur - Buyer ID $wpg005 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

6.1 Exigences relatives à la sécurité

6.1.1 Ce contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.2 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits à l'annexe A, Besoin.

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

2010A (2015-07-03), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

6.4 Durée du contrat

6.4.1 Date de livraison

Bien que la livraison soit demandée pour le **25 août 2015** la meilleure date de livraison qui peut être offerte est le .

6.5 Responsables

6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Alison Guilford Agente d'approvisionnement Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Direction générale des approvisionnements 167, av. Lombard, pièce 100, Winnipeg, (MB), R3B 0T6

Téléphone : 204-228-7215 Télécopieur : 204-983-7796

Courriel: alison.guilford@tpsgc-pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. 5P423-156757/B \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. 5P423-156757

N° de la modif - Amd. No.

% Id de l'acheteur - Buyer ID wpg005 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

 $\begin{array}{c} \text{File No. - N}^{\circ} \text{ du dossier} \\ WPG\text{-}5\text{-}38037 \end{array}$

dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

6.5.2 Chargé de projet

Le cha	rgé de projet pour le contrat est : <i>(à déterminer)</i>
Nom :	
Titre:	
Organi	sation :
Adress	se :
Téléph	one :
Téléco	one : pieur :
Courrie	el :
en vert travaux	rgé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés tu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des x prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des
travaux	x. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification trat émise par l'autorité contractante.
6.5.3	Représentant de l'entrepreneur
Name [.]	
Title:	
Organi:	zation:
	SS:
Teleph	one :
Facsim	nile:
	address:
6.6	Paiement
6.6.1	Base de paiement - prix ferme
l'entrep (insére	lition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, preneur sera payé un prix ferme dans l'annexe B, selon un montant total de\$ er le montant au moment de l'attribution du contrat). Les droits de douane sont inclus axes applicables sont en sus.
ou inte	nada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification rprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être saux travaux.
6.6.2	Limite de prix

o.z Eminte de prix

Clause du Guide des CCUA C6000C (2011-05-16), Limite de prix

Id de l'acheteur - Buyer ID wpg005 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier WPG-5-38037

6.6.3 Paiement unique

Clause du Guide des CCUA H1000C (2008-05-12), Paiement unique

6.7 Instructions relatives à la facturation

- L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé
 « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas
 être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
- 2. Les factures doivent être distribuées comme suit :
 - a. L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.

6.8 Attestations

6.8.1 Conformité

Le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ainsi que la coopération constante quant aux renseignements connexes sont des conditions du contrat. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou à fournir les renseignements connexes, ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

6.9 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur au Manitoba, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- les conditions générales 2010A (2015-07-03), Conditions générales biens (complexité moyenne);
- c) Annexe A, Besoin;
- d) I'Annexe B, Base de paiement;
- e) la soumission de l'entrepreneur en date du _____.

6.11 Clauses du Guide des CCUA

Clause du Guide des CCUA G1005C (2008-05-12), Assurances

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. 5P423-156757/B \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. 5P423-156757

 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$ de la modif - Amd. No.

 $\label{eq:proposed-solution} \begin{array}{l} \text{File No. - N}^{\circ} \; \text{du dossier} \\ WPG\text{-}5\text{-}38037 \end{array}$

ld de l'acheteur - Buyer ID $wpg005 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

ANNEXE A

BESOIN

Parcs Canada est à la recherche d'un entrepreneur capable de fournir et de livrer une excavatrice de 3,2 à 4 tonnes (modèle de série actuel) pour la construction de sentiers et la gestion d'arbres dangereux, conformément aux spécifications techniques détaillées ci-après.

Le Canada n'évaluera pas de l'information comme des renvois à des adresses de sites Web où l'on peut trouver de l'information supplémentaire, ou des manuels ou des brochures techniques qui n'accompagnent pas la soumission.

Les soumissions qui ne respectent pas les spécifications de rendement minimales obligatoires seront jugées irrecevables et ne seront pas évaluées davantage dans le cadre du processus d'évaluation.

	0(-!f!4!	Barrel Dana attacher
	Spécifications techniques	Renvoi : Dans cette colonne, les
		soumissionnaires doivent inscrire
		les renvois aux parties pertinentes
_		de leur proposition.
1.	Moteur:	
	a) Type : Carburant diesel	
	b) Puissance : 30 HP minimum	
	c) Démarrage par temps froid	
2.	Système électrique :	
	a) Chauffe-bloc	
	b) Arrêt du moteur : Clé	
	c) Phares : Faisceaux dirigés vers l'avant – flèche ou	
	toit-abri	
3.	Dimensions:	
	a) Hauteur : 110 pouces maximum	
	b) Longueur : 210 pouces maximum	
	c) Largeur : 85 pouces maximum	
	d) Garde au sol : 10 pouces minimum	
	e) Profondeur de creusage maximale: 125 pouces	
	minimum	
4.	Chenilles :	
	a) Matériau : Caoutchouc	
	b) Pression au sol : 4.60 psi maximum	
5.	Lame :	
	a) Largeur: 77 pouces maximum	
	b) Levée maximale au-dessus du sol : 13 pouces	
	minimum	
	c) Profondeur maximale sous la surface: 13 pouces	
	minimum	
6.	Seau	
	a) Hydraulique pouce	
7.	Sécurité :	
	a) Frein de stationnement	
	b) Démarrage d'urgence	
	c) Surfaces antidérapantes	
	d) Dispositifs de verrouillage des leviers de commande	
	, ,	

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. 5P423-156757/B \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. 5P423-156757

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID $wpg005 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

File No. - N° du dossier WPG-5-38037

8.	Sys	stème hydraulique :		
	a)	Débit hydraulique maximal: 21 gpm minimum		
		(10.5 x 2 minimum deux pompes à engrenages)		
	b)	Auxiliary Hydraulic Flow: 15 gpm minimum		
9.	Op	érateur :		
	a)	Toit-abri uniquement		
10.	10. Pièces et service :			
	a)	Disponible dans un rayon de 500 km de		
		Jasper (Alberta)		
11.	11. Garantie minimale :			
	a)	Garantie de base de 18 mois / garantie de 18 mois sur		
		le groupe motopropulseur ou 1 500 heures		

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. 5P423-156757/B \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. 5P423-156757

N° de la modif - Amd. No.

% Id de l'acheteur - Buyer ID $wpg005 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

 $\begin{array}{c} \text{File No. - N}^{\circ} \text{ du dossier} \\ WPG\text{-}5\text{-}38037 \end{array}$

ANNEXE B

BASE DE PAIEMENT

Une fois remplie, l'annexe B fait partie de la proposition financière du soumissionnaire.

Les prix indiqués doivent être des prix fermes, destination FAB, frais de livraison et de déchargement compris, conformément aux exigences de l'annexe A. Droits de douane compris et taxes applicables en sus. Le cas échéant, la TPS/TVH doit figurer séparément sur toute facture.

Livraison destination FAB: Parcs Canada

Bloc des services d'entretien du parc national Jasper

#1 Compound Road Jasper (Alberta) T0E 1E0

Préciser la marque et le modèle de l'excavatrice :			
Marque :			
Modèle :			

Élément	Description	Quantité	Prix ferme	Total
1.	Excavatrice de 3,2 à 4 tonnes, conformément aux exigences énoncées à l'annexe A	1	\$	\$
2.	Livraison, destination FAB	1	\$	\$
TOTAL PARTIEL				\$
TPS/TVH, le cas échéant			\$	
TOTAL			\$	